



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 10ème législature

### Fibromyalgie

Question écrite n° 39965

#### Texte de la question

M. Arnaud Lepercq attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur les personnes souffrant d'une maladie de définition récente, la fibromyalgie. Cette maladie est difficile à mettre en évidence, du fait du peu de connaissances quant à sa physiopathologie. Il souhaiterait connaître les dispositions qu'entend prendre le Gouvernement quant à l'étude de l'épidémiologie de cette maladie, quant à l'aide apportée aux équipes multidisciplinaires qui ont vocation de prendre en charge les malades ; en effet, une meilleure connaissance des mécanismes et des causes de cette maladie pourra très certainement améliorer la prise en charge tant clinique que sociale de ces malades, ce qui, compte tenu de leurs symptômes, serait fondamental.

#### Texte de la réponse

La fibromyalgie est une maladie individualisée récemment et au sujet de laquelle de nombreuses manifestations scientifiques sont organisées : le 3e congrès mondial Myopain consacré à la fibromyalgie, présidé par le professeur Russell, a réuni récemment au Texas 300 congressistes venus d'une trentaine de pays pour faire le point sur cette maladie. Un 4e congrès est prévu en 1998 à Pescara en Italie. En France, le premier congrès s'est tenu à Toulon en juin 1996. Dans ce contexte, il faut observer que la recherche sur cette maladie, qui ne peut être qu'internationale, existe et alimente celle qui est entreprise dans certains services hospitaliers français. Les services du ministère du travail et des affaires sociales sont très attentifs au suivi des résultats obtenus par la recherche, afin d'améliorer la prévention et la prise en charge de cette maladie grave.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Lepercq Arnaud](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39965

**Rubrique :** Santé publique

**Ministère interrogé :** santé et sécurité sociale

**Ministère attributaire :** santé et sécurité sociale

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 juin 1996, page 3221

**Réponse publiée le :** 23 septembre 1996, page 5084